

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.  
Pour les autres villes. 5 20

# COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTION  
Prix par ligne d'impression, 10 cent.

Avis aux abonnés.

Les abonnements non payés cent à toutes les époques mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 434.

VENDREDI.

26 AOUT 1831.

## INTERIEUR.

BRUXELLES, 24 août.  
MAESTRICHT.

Il y a fort peu d'endroits, il y a fort peu de personnes, auxquels la révolution belge n'ait occasionné quelques pertes; mais ces pertes sont largement compensées par l'affranchissement d'un joug insupportable et par l'espoir bien fondé qu'après avoir obtenu les institutions les plus libérales, le commerce et l'industrie effaceront bientôt les traces de nos orages politiques. Mais Maestricht! le cœur se serre en songeant à la terrible position de ses malheureux habitants.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1830, la ville fut déclarée en état de siège; une commission militaire fut établie; il y eut quelques arrestations. Avant la fin du mois, les communications avec le dehors furent entièrement interrompues.

La moitié de la garnison était belge, les bourgeois ne demandaient pas mieux que de faire un mouvement. Le temps viendra où l'on dira sans ambiguïté aucune comment le projet de s'emparer de la ville, sans qu'il en eût coûté une seule goutte de sang, échoua par la pusillanimité ou les vues intéressées d'un seul individu.

Les militaires belges furent licenciés; une grande partie de la jeunesse maestrichtoise les suivit: elle sert aujourd'hui avec honneur sous nos drapeaux; dans plus d'un combat elle a payé sa dette à la patrie: le lieutenant Westenraad succombe au Capitalen-Dam, le lieutenant Falaer tombe sous le plomb ennemi dans les plaines de Hasselt.

Par suite d'un système d'espionnage de délation et d'inquisition, il ne resta plus une seule arme dans les mains de la bourgeoisie; dès le 1<sup>er</sup> novembre, elle se trouva entièrement sous le régime militaire.

L'investissement de la forteresse fit naître l'espoir d'une prochaine délivrance. Après six semaines d'angoisses, de crainte et d'espérance, le blocus fut levé.

L'hiver se passa. Plus de commerce, plus de relations. La classe moyenne, formant la majeure partie de la population, s'épuisa. Aux horreurs de la misère, vint se joindre l'horreur des plus atroces vexations. Les arrestations se poursuivaient, des citoyens honorables croupissaient dans les cachots, un lâche assassinat fut commis en pleine rue. L'assassin, condamné à mort pour la forme, fut entièrement libéré par son souverain.

L'élection du duc de Nemours, la nomination du régent, l'inauguration du prince de Saxe-Cobourg, firent successivement apparaître quelques lueurs d'espoir.

Ce qui encourageait les Maestrichtois exaspérait les Hollandais. Bientôt il ne fut plus permis à nos compatriotes que de se communiquer leurs pensées dans l'intérieur de leurs foyers, après avoir scrupuleusement examiné si les murs n'avaient pas d'oreilles.

La Hollande envahit notre territoire. On comptait sur l'ardeur de nos braves, soixante mille Belges étaient là tout prêts à repousser une injuste agression. On soupirait après un nouveau blocus, après un bombardement, s'il le fallait. Huit charrettes de fusils et d'effets militaires entrent en ville, sous l'escorte de trente cuirassiers. Le bruit d'une défaite de l'armée hollandaise se répand. Cruelle erreur! Le son des cloches, les cris *Vive Orange!* font évanouir un moment de satisfaction. Une partie de la garnison se dirige sur Tongres; nouvelles craintes sur le sort des familles maestrichtoises réfugiées dans cette ville.

Le Limbourg en entier, Venloo excepté, était au pouvoir des Hollandais. Le Limbourg resterait sous la domination du roi Guillaume. Que ne peut la misère? les hommes les plus courageux, les citoyens les plus probes, les cœurs les plus dévoués à la cause de la liberté se réjouissent de sortir de l'incertitude. Au moins, s'écrie-t-on, aurons-nous du pain pour nous et nos enfans; au moins ne viendra-t-on plus insulter à nos malheurs!

Les Français arrivent... nouvel espoir. Mais les Français ne dépassent pas les anciennes positions des Belges; la ville reste fermée; l'industrie, le commerce restent morts: le joug devient plus pesant encore; les conversations les plus intimes sont interdites; le sourire est un crime, des larmes une offense... Les Hollandais vaincus, c'était de l'arrogance; victorieux, c'est la fureur, la rage... Le prince Frédéric apparaît: les autorités civiles, les autorités protectrices en d'autres temps, s'agenouillent; pas un mot sur le sort affreux de leurs compatriotes: le prince part, indigné de ce que des misérables en haillons, des pères de famille au désespoir, ne poussent pas des cris de joie et de contentement. La garnison se renforce de 1,500 hommes: chez tel bourgeois, qui couche sur la paille, quatre hommes, et le billet porte: avec nourriture; chez tel autre, plus aisé, mais plus connu par ses opinions libérales, douze, vingt, trente, quarante-huit hommes, et le billet porte: avec nourriture!

Celui qui trace ces lignes connaît la situation de Maestricht; il verse des larmes de sang à l'idée du martyr de ses frères. Puissances de la

terre, jetez un regard de compassion sur ces êtres infortunés! Part-il donc, pour quelques murs, pour quelques creneaux, écraser toute une population? Dix mois de misère, d'angoisses, de sanglots; dix mois de torture physique et morale. Ah! décidez et décidez vite: Hollandais ou Belge, que le sort de Maestricht soit fixé, il en est temps. Français, Anglais, nations généreuses, nations libérales, un mot, un seul mot. Encore quelques jours, et une cession à la Hollande, à la Prusse, à la Russie, s'il le faut, est un bienfait. (Indép.)

Le roi est parti hier, à 6 heures et demie, pour l'armée française, qu'il doit passer en revue aujourd'hui près de Tirlemont. Il sera de retour ce soir.

M. le général Daine est mis en non-activité. (Moniteur.)

La démission de M. le général du Failly est acceptée.

La commission d'enquête se rend sur les lieux pour examiner la conduite de l'armée de la Meuse, constater les faits relatifs à la désobéissance aux ordres du Roi, à la retraite précipitée, à l'abandon des armes et des bagages par quelques corps. Les faits constatés, la hauteur en sera saisie.

— On lit dans le *Courrier de la Meuse*:

La garnison de Maestricht vient d'être renforcée d'un bataillon d'infanterie de ligne et de quelques mineurs, formant en tout un millier d'hommes. Ces nouveaux venus logent chez les bourgeois, et il paraît que là ils continuent, jusqu'à un certain point, la conduite qu'ils ont tenue dans leur expédition en Belgique; c'est-à-dire qu'ils se gorgent comme des affamés, ou si l'on veut, comme des gens qu'on fait servir d'instrumens à la vengeance. Il est, en effet, à remarquer que ces soldats n'ont pas été répartis proportionnellement entre les bourgeois comme d'usage, mais qu'on s'en est servi pour surcharger et pour rançonner ceux qu'on n'aime pas. C'est ainsi que M. Visschers, beau-père de M. Ch. de Brouckère, en a reçu, pour sa part, à loger, quarante-cinq. Les maisons de MM. Hennequin, Colpin, Bosch, etc., n'ont pas échappé à M. Dibbets; ici logent 25 soldats, là 20, là 12, etc.

— Voici une anecdote qui offrirait quelque chose de plaisant si elle n'était couronnée par des excès condamnable; un grand seigneur qui avait fui du sol de la Belgique pour se soustraire aux maux de la révolution, s'empressa d'y revenir aussitôt que les libérateurs hollandais vinrent fondre sur notre ingrate patrie; il disposa son castel pour les bien choyer, et aussitôt qu'il apprit l'approche des princes d'Orange, il alla leur porter ses hommages et les féliciter de leur triomphe qui allait délivrer l'état des brigands qui l'avaient ravagé: mais, ô malheur! pendant que le noble personnage s'extasiait de la victoire de ses chers prussiens-hollandais, ceux-ci, sans aucun égard pour leur hôte, pour le dévouement qu'il avait montré, brisaient et dévastaient tout dans son château avec une édifiante brutalité: on ne dit point si le grand personnage dont il s'agit continue à traiter les Belges de brigands, ou s'il donne maintenant cette épithète à leurs ennemis.

— La régence de Liège a fait publier son budget.

— Les Hollandais continuent à se fortifier sur le Capitalen-Dam. Ils viennent d'y placer de nouveau trois pièces d'artillerie.

— Les Belges se fortifient de même au poste de l'écluse d'Isabelle.

— La flotte de l'amiral Codrington a quitté, le 18 de ce mois, la rade de Deal, se dirigeant vers l'ouest. (Gaz. van Gend.)

— M. Lebeau, qui vient de donner sa démission de membre du conseil des ministres, a quitté Bruxelles hier. On assure, et nous avons quelque raison d'y croire, qu'il a pris la route de Londres, où il aidera de ses conseils et de sa coopération notre ministre van de Weyer, dans les négociations à reprendre avec la Hollande. (Emancipat.)

— Le général Belliard vient d'acquiescer de nouveaux titres à la reconnaissance de la ville d'Anvers et de tout le pays. Instruit que les Hollandais travaillaient à agrandir les coupures des digues de mer de l'Escaut, de Zwyndreck et de Sainte-Marie, pour augmenter les progrès de l'inondation, qui déjà couvre Liefkenshoek et d'autres villages, il s'est rendu de suite, avec lord William Russell, auprès du général Chassé. On a obtenu de ce dernier, que non-seulement les travaux d'agrandissement des coupures seraient fermés. Déjà celle de Melkhuis l'a été par les soins du général Chassé lui-même.

Quant à celles de Burg, de Zwyndreck et de Sainte-Marie, on doit s'en occuper très-prochainement. Les travaux étant sur ce point plus considérables, on aura recours aux habitants du pays et aussi aux ingénieurs belges pour diriger les travaux.

Le pays devra donc encore au général Belliard d'avoir échappé à une ruine de cinq ou six ans, ce qui aurait eu lieu infailliblement, si les coupures n'eussent pas été fermées avant les marées d'équinoxe.

Le général Chassé, dans cette négociation comme dans les précédentes, s'est toujours empressé de faire tout ce que ses devoirs pouvaient lui permettre dans l'intérêt de la ville. (Idem.)

— On assure que le roi a nommé M. Joseph d'Hooghvorst son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire pour notifier l'avènement

de S. M. au trône de la Belgique, non-seulement à la cour de Vienne, mais encore à celles de Munich, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse-Darmstadt. M. d'Hooghvorst doit partir demain. Il sera accompagné dans sa mission à Vienne de M. Lerruys, d'Ostende, en qualité de secrétaire. M. Serruys a déjà rempli les mêmes fonctions à l'ambassade de Rome, du temps de M. de Celles. (J. de la Belgique.)

#### ENQUÊTE SUR LES DÉGATS.

Les divers rapports qui parviennent au gouvernement continuent à donner de nouveaux détails sur les dégats commis par les troupes hollandaises, non-seulement durant les dernières hostilités, mais depuis qu'elles ont commencé leur mouvement de retraite. On ne sait sous quelles couleurs représenter une conduite qui n'a point d'exemple dans l'histoire des peuples civilisés. Ce n'est plus ici une guerre de gouvernement à gouvernement, c'est une guerre faite aux personnes, aux propriétés, aux biens de particuliers inoffensifs, que le droit des gens place partout en-dehors de ces terribles luttes rendues parfois nécessaires entre nations. Il est difficile de calculer, quant à présent, toute l'étendue des pertes qu'ont fait essuyer à nos concitoyens, l'inondation des polders, la destruction des digues dans les provinces de Flandre et d'Anvers, et les incendies et autres actes de barbarie commis par les Hollandais. Mais que les particuliers se rassurent : le gouvernement ne perd point leurs intérêts de vue. Une enquête sera faite incessamment pour constater tous les dégats commis ; l'un des premiers soins du gouvernement dans les négociations qui vont s'ouvrir, sera de faire valoir les droits de la Belgique et une juste indemnité du chef d'une guerre commencée avec tant de perfidie, et signalée par des actions qui déshonorent ceux qui ont pu s'en rendre coupables. Grâce à l'intervention du général Belliard, le gouvernement est parvenu à prévenir des désastres qui auraient peut-être porté un coup mortel au commerce maritime d'Anvers.

NAMUR, 25 août.

#### CONSEIL DE RÉGENCE.

Séance du 13 août 1831.

Présens : messieurs Brabant, président, Anciaux, Kegeljan, Dufer, Hubau, Bodart, Braas et Thé. Dandoy, secrétaire.

Le nombre des membres présens étant suffisant pour délibérer, M. le président déclare que la séance est ouverte.

Il est donné lecture d'une lettre de M. l'intendant-général de l'armée française, demandant que l'on fasse diriger sur le quartier-général de Wavre, dans le plus bref délai possible, deux cents mille rations de pain, d'eau-de-vie et de viande sur pied et vingt-cinq mille boisseaux d'avoine, prenant l'engagement de payer ces denrées d'après un prix maximum à fixer par l'administration.

Le conseil, après avoir délibéré sur l'objet de cette lettre, décide par cinq voix contre deux, qu'il est hors des attributions et pouvoirs de l'administration d'y satisfaire et que copie en sera transmise à M. Brunfaut intendant militaire à Namur, avec prière d'y donner suite s'il est possible.

Lu et approuvé.

Signé J. B. BRABANT, président,  
Thé. DANDOY, secrétaire.

Depuis dix mois les événemens se succèdent avec tant de rapidité et dérangent tellement les combinaisons les plus probables, que nos prévisions doivent se borner aujourd'hui à suivre les errements de la politique étrangère. Il n'est point défendu, néanmoins, d'explorer l'avenir. Parfois, en s'y aventurant, on parvient à soulever un coin du voile ; mais si le hasard ne vous seconde, il n'est maintenant donné à personne de rien prévoir, car la vieille diplomatie ébranlée dans ses antiques fondemens et ne reposant point sur les mêmes bases qu'autrefois, ne peut poursuivre le même système d'*obourantisme* à travers un siècle de lumières et de progrès, et nouvelle *Pénélope*, défaire la nuit ce qu'elle a fait le jour, pour recommencer le lendemain les mêmes trames. Ce n'est plus la sibille rendant des oracles empreints d'une sainte horreur, c'est le pilote vulgaire cherchant au ciel sa route, tremblant au moindre écueil et poussé, tantôt au nord, tantôt au midi, jusqu'au retour du calme qui lui permettra de regagner le port. Il faut donc, si l'on veut saisir la pensée de la diplomatie, tourner avec elle au vent des circonstances, et encore s'expose-t-on à perdre sa trace, parce que souvent elle ne la comprend pas. Quand la lutte à mort du despotisme et de la liberté sera finie, quand le triomphe complet de cette dernière aura assuré la paix du monde, il sera aisé de reconnaître la diplomatie à son allure. La *sainte-alliance* (si elle survit au naufrage des siens), grimacera le patriotisme, ou, forcée de céder aux vœux et à la volonté du fer des peuples, se maintiendra peut-être sur son trône d'argile, en se décidant à régner par de bonnes lois constitutionnelles.

En attendant cette époque fortunée dont il nous est impossible d'assigner le terme, hasardons quelques réflexions au sujet de l'entrée des Français en Belgique, du but politique de leur séjour et de son influence sur la politique européenne.

Dussent nos vaines susceptibilités s'émouvoir, nous dirons qu'aux Français seuls la Belgique doit son salut. Nous n'accusons point notre armée individuellement ; elle est toujours brave, et, bien commandée, elle saura prouver à la première occasion que les Belges de *César* n'ont pas dégénéré. C'est à l'ignorance, à la nullité de certains chefs que nous déclarons la guerre au monopole de grades *immérités* et d'épaulettes, qui signala les actes du ministère de *Failly* ; à ces incapacités

nombreuses surgissant de nos bataillons dans la campagne de 10 jours, pendant que les capacités réelles gémissaient sous les verroux et en disponibilité.

A Dieu ne plaise que nous frappions de la même condamnation la majorité des Belges ; *Clump*, *Niellon* et d'autres chefs ont soutenu dignement l'honneur national ; mais, sans organisation, sans discipline, l'armée la plus brave et la plus puissante ne fait que passer ! Alexandre, pour vaincre les hordes innombrables de Darius, avait-il besoin de tant de soldats ?

L'appel de Léopold aux Français regardé comme impolitique par un petit nombre de *nationaux quand même*, dénote chez lui une sagacité peu ordinaire et le coup-d'œil d'un véritable guerrier. Seul, il a prévu nos désastres, et s'en hâte d'y remédier. Ce remède appliqué trop tard pour nous sauver d'une défaite, empêcha néanmoins une restauration momentanée. Encore une fois, rendons grâces à nos alliés et à notre roi dont les circonstances nous ont fait apprécier le courage et les rares qualités. En écrivant à *Louis-Philippe*, il a devancé l'accomplissement de ses vœux ; car ne pensons pas que la France eût souffert une longue occupation de Bruxelles par les hollando-prussiens ; d'abord, parce que le rétablissement à ses portes, d'une *légitimité déchue*, mettait en péril sa propre couronne ; ensuite, parce que la confédération germanique arrivait probablement derrière les satellites stipendiés de Guillaume, eût compromis ses frontières. Il était donc de l'intérêt de *Louis-Philippe* de prévenir ce surcroît d'envahissement du territoire belge. Qu'on ne vienne pas nous objecter que la Prusse, l'Autriche et la Russie voyent d'un œil amical le pouvoir aux mains de la branche cadette des *Bourbons* : malgré les diners d'apparat, les gracieuses réceptions d'ambassadeurs, les échanges de caresses et de compliments entre ces souverains et le cabinet du palais royal, il existe un serment secret de haine et de jalousie contre lui. Ni l'Autriche, ni la Russie, ni la Prusse n'oublieront leurs défaites passées, la prise de leurs capitales par les soldats de Napoléon et le soufflet donné à l'absolutisme par la révolution de juillet.

La politique probable de nos alliés serait donc de rester en Belgique jusqu'à la conclusion de nos différends avec la Hollande, l'assignation des limites respectives et le licenciement des forces de Guillaume. Sans ces mesures promptes et décisives, appuyées de 50,000 hommes, qu'aurions-nous à espérer en présence de la mauvaise foi de nos ennemis, des fréquentes violations d'armistices et de déplorables inondations ? Que l'armée française se retire avant d'avoir aplani ces difficultés, les pillards et les incendiaires ne laissant pas à notre armée le temps de se réorganiser, souilleront encore le sol de la patrie et motiveront un nouvel appel aux Français devant lesquels ils se retiront après avoir dévasté la dernière église et ruiné le dernier citoyen.

D'après ces réflexions, est-il présumable que le maréchal Gérard rétrograde ? Répondez. M\*\*\*

#### DES ÉLECTIONS.

Le *Courrier des Pays-Bas* parlait hier de candidature occulte, qu'il blâmait avec raison ; cependant, c'est plutôt l'usage qu'il faut critiquer que les personnes qui n'avouent qu'à leurs amis qu'ils accepteraient un mandat pénible, mais honorable, s'il venait à leur être confié. Nous désirons ardemment qu'un usage tout-à-fait contraire s'établisse ; il sera, certes, très-avantageux à la chose publique que, non-seulement les candidats demandent hautement et publiquement les suffrages de leurs concitoyens, mais encore qu'ils fassent déclaration de leurs principes, relativement aux questions fondamentales.

Un homme probe, ni prodigue ni ambitieux, qui se déclarerait ami zélé de l'union et de notre indépendance nationale, qui s'engagerait à n'accepter ni à demander rien aux ministres, ni pour lui ni pour les siens ; qui donnerait sa démission de député si le roi l'appelait à une fonction quelconque, serait digne de toute notre confiance. Une chambre, composée de semblables citoyens, réparerait en deux mois, tous les maux que nous avons soufferts et en empêcherait à jamais le retour.

Mais loin de là, la plupart disent hautement que s'ils ne recherchent point publiquement les suffrages, c'est pour n'être point en butte à des cabales qui ne manquent jamais de se former en cette occurrence, cabales qui ne réussissent que trop souvent à éloigner un candidat connu et avoué. Quant à ce qu'on appelle *profession de foi*, ni les candidats n'en veulent faire, ni les électeurs n'en veulent exiger. Tout cela prouve que chez nous le gouvernement représentatif n'est pas encore généralement bien compris ; mais dans cet état de choses, nous ne saurions blâmer les candidatures plus ou moins secrètes, pourvu qu'il ne soit employé que des moyens avoués par l'honneur et une scrupuleuse délicatesse.

A Namur aussi, nous avons des candidats on ne saurait plus clandestins ; eh bien ! parmi eux se trouvent des hommes dignes de nous représenter ; il en est aussi plusieurs autres, dont les électeurs auront à faire justice ; ils la feront, du moins nous l'espérons. Quoiqu'il en soit, si les chambres se forment d'après ce que nous avons lu dans les journaux, nous croyons qu'elles seront faibles et loin d'être à la hauteur des circonstances. Attendons et espérons cependant. V.

A propos des élections, j'ai entendu l'autre jour dire : Ah ! c'est fait de nous, le *Courrier de la Sambre* recommande le bourgmestre pour candidat, nous sommes perdus, ce sont des intrigues. Je demanderai à ces messieurs les orangistes, qui font aujourd'hui l'hypocrite, si c'est la conduite de ce digne candidat qui leur cause cette frayeur ? Ne nous a-t-il pas représentés dignement ? N'a-t-il pas toujours voté pour le bien-être de la nation ? Je leur demanderai encore s'ils pourroient

trouver un homme qui a plus de franchise et de fermeté que le bourgmestre, qui a montré, depuis qu'il est à la tête de nos affaires, une énergie si peu commune? N'a-t-il pas, depuis notre glorieuse révolution, constamment travaillé pour l'affermir? Et on voudrait le faire écartier pour le remplacer par un partisan de la famille déchue? Non, électeurs, n'écoutez jamais des hommes qui vous ont si bien représentés et qui vous représenteront toujours avec la même fermeté. Sachez-le bien, il faut des hommes qui ne cherchent pas de place et qui ne rôdent pas dans les antichambres; il faut des hommes comme notre bourgmestre, indépendant. Alors vous êtes sûrs d'être représentés comme il convient à une nation libre.

(Communiqué.) D. C., électeur.

M. de Cuvelier, vicaire-général-capitulaire de notre diocèse, vient d'adresser à MM. les curés et desservans une circulaire dont nous extrayons les passages suivans :

« A la veille des élections qui vont avoir lieu dans nos provinces, il convient que vous fassiez connaître à tous les fidèles l'obligation qui leur incombe d'implorer dans une circonstance si grave les lumières du St.-Esprit et que vous montriez plus spécialement aux électeurs combien l'état et la religion sont intéressés à ce que leur choix soit fait consciencieusement et ne tombe que sur des hommes dont les opinions et le dévouement au bien-être du pays soient incontestables.

« Les germes d'une véritable liberté politique et religieuse sont déposés dans la constitution, mais ils demandent à être développés par les lois que la prochaine législature est appelée à sanctionner : si ces lois sont appropriées aux mœurs et aux besoins du peuple entièrement catholique de notre belle patrie, elles préviendront le retour des vexations et des calamités sans nombre dont nous avons été victimes, et procureront à la Belgique le bonheur et la tranquillité.

« Ces motifs convenablement expliqués, sans nuire aucunement à la liberté des élections, feront sentir aux électeurs non-seulement le besoin de faire un bon choix, mais le compte qu'ils auraient à rendre à Dieu et aux hommes si, par indifférence, par amour du repos, ou par une crainte exagérée de se créer des ennemis, ils s'abstenaient de prendre part aux élections, et laissaient ainsi à une minorité opposée aux vrais intérêts du pays le moyen de dominer et de faire peser sur nous ces idées peu libérales.

« Qu'ils n'oublient pas qu'une bonne nomination peut dépendre d'une seule voix.

« Les mêmes motifs, nous l'espérons, engageront les personnes qui se croient appelées à la représentation nationale par la confiance de leurs concitoyens, à ne pas refuser cette honorable mission.»

— Une pièce de canon qui se trouvait à l'arsenal a fait feu, on ne sait comment; le boulet a porté sur un pont qui est fortement endommagé. Un homme fut grièvement blessé par des pierres qui volaient en éclat.

— Nous venons de recevoir une note pour nous prier d'attirer l'attention du gouvernement sur nos prisonniers qui gémissent en Hollande, afin qu'il se procède le plutôt possible à leur échange.

— Il y aura cinq bureaux d'élections à Namur; le 1<sup>er</sup> sera à l'athénée, salle de dessin; il sera présidé par M. Mathieu. Seront scrutateurs : MM. Kegeljan, Braas, Briard et Wautelet. M. J. B. Brabant, bourgmestre, remplira les fonctions de secrétaire.

Le 2<sup>me</sup> sera aussi à l'athénée, au réfectoire, il sera présidé par M. Bouché.

Le 3<sup>me</sup> et le quatrième occuperont les salles civiles et correctionnel du palais de justice; ils seront présidés par MM. Pirsoul et de Garcia.

Le 5<sup>e</sup>, présidé par M. Polet, sera installé dans la salle des audiences de simple police.

— MM. les généraux Lamarque et Sébastiani se sont échangés des coups de pistolet dans le bois de Boulogne. Sébastiani avait vu une insulte dans ces mots du général Lamarque : *M. Lebeau, le Sébastiani de la Belgique.*

Aux détails que nous avons dernièrement donnés sur la conduite tenue par les artilleurs de notre garde civique, lors de la défense de la porte de Diest, à Louvain, nous croyons devoir ajouter l'extrait suivant de l'*Emancipation*, et la lettre qu'il a publiée. Voici ce que rapportait ce journal :

Dans le bulletin que nous avons publié sur la malheureuse affaire de Louvain du 12 courant, nous nous sommes bornés à citer les faits qui s'étaient passés sous nos yeux, ou qui nous avaient été rapportés par divers témoins dignes de foi, il a dû nous en échapper beaucoup qui méritaient certainement d'être cités; ne les connaissant pas pertinemment, cela nous devenait impossible. Aujourd'hui, nous allons faire droit à une réclamation qui honore autant ceux qui en sont l'objet, que ceux qui la font. Les véritables patriotes seuls veulent que justice soit rendue à qui elle appartient. — Nous avons dit que les batteries réunies, des gardes civiques de Mons et de Namur, s'étaient conduites avec autant de bravoure que de talent.

Voici une déclaration qui nous est déposée par l'artillerie montoise : Nous avons lu, dans le n° 217 de votre journal, la relation de ce qui s'est passé aux environs de Louvain, dans la journée de vendredi dernier. Nous nous plaisons à rendre justice à son exactitude. Nous avons vu avec regret qu'on ait omis de citer M. Blanpain, architecte de la ville de Namur, lieutenant commandant l'artillerie des gardes civiques de cette ville. Celui-là mérite des éloges plus que personne, il a dirigé le feu de sa batterie avec talent et intrépidité. — Honneur à l'artillerie de Namur.

L'artillerie des gardes civiques de Mons.  
(Suivent les signatures.)

## EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 12 août.

A onze heures, le roi a présidé les conseil des ministres, qui a duré trois heures.

M. le comte de Celles a eu l'honneur d'être reçu par S. M.

On travaille activement au projet de constitution de la pairie; nous croyons que ce projet ne pourra guère être présenté que vers la fin de la semaine.

— On lit dans le *Précurseur de Lyon*, 18 août :

Nous transcrivons avec empressement, pour démentir des bruits ridicules, mais trop répandus, la lettre suivante, adressée par M. de Barante à un fonctionnaire de Lyon.

Turin, 15 août 1831.

Monsieur le comte,

Aucune des villes du royaume Lombardo-Vénitien n'est infectée du choléra-morbus; on avait d'abord répandu le bruit qu'il était à Fiume, puis, que trois soldats en étaient morts à Pavie. Cela s'est trouvé complètement faux. Il y a un cordon sanitaire de Flume à Vienne qui arrête les communications avec la Hongrie.

Le gouvernement sarde s'occupe activement des précautions à prendre au premier signal du danger. Toutes les mesures sont d'avance prescrites sur la frontière, et peuvent être mises à exécution du jour au lendemain. On est assez rassuré en Piémont, après avoir eu beaucoup d'inquiétude.

Agrérez, etc.

Signé BARANTE.

— C'est par précaution et sur l'avis, heureusement mensonger, que le choléra s'était manifesté à Milan, que le préfet de l'Isère avait établi un cordon sanitaire sur la frontière de son département. Des ordres ont été donnés par le télégraphe pour rétablir la liberté des communications. (*Messageur.*)

Ce matin, le bruit courait au Palais-Royal que l'ex-roi Charles X était mort, le 12 du courant, d'une attaque d'apoplexie.

— Soixante-officiers d'état-major, capitaines et chefs de bataillon, sont occupés en ce moment à lever le plan de la France à l'est et au nord.

— Seize cents chevaux de selle ont été expédiés de Guerét sur les dépôts de divers régimens de cavalerie, dans la première quinzaine d'août.

— On écrit d'Espagne :

Voici quelques renseignemens sur le mouvement des troupes dans la Catalogne et l'Aragon. Une levée d'hommes a eu lieu. Le gouverneur de la vallée d'Aran va distribuer 500 fusils aux volontaires; ceux de Viella sont exercés tous les jours. La frontière est toujours gardée avec soin; tous les passages sont fermés : la sortie d'Espagne est impossible. Un Espagnol, arrivé de Saragosse à Pampelune, assure que plusieurs Français, la plupart gendarmes, passent tous les jours dans la première ville, et se dirigent sur Valladolid, où est établi le dépôt des émigrés français; il ajoute que plusieurs officiers, probablement de l'ex-garde, actuellement à Madrid, devaient aussi joindre ce dépôt, et que deux généraux, dont l'un, dit-on, était à la prise d'Alger, habitent cette ville. La force des troupes, en Navarre et en Catalogne, est de 90,000 hommes.

— On assure qu'il est arrivé, depuis une quinzaine de jours, à Paris, des agens de plusieurs cercles de l'Allemagne, avec des lettres et des pouvoirs confidentiels de leurs cours respectives. Ces divers états désiraient se faire un appui de la France pour secouer la tutelle de la maison d'Autriche, qui cherche à les entrainer dans une coalition contre la France. Le gouvernement français ne peut accueillir trop favorablement de semblables ouvertures de la part de ces suzerains, qui se trouvent sans cesse arrêtés dans leurs projets d'améliorations. Le premier résultat de ces négociations, si la France s'engageait à les protéger, serait de procurer à l'Allemagne les constitutions libérales, qu'elle n'ose pas développer, à cause du veto de l'Autriche.

— On écrit d'Allemagne, qu'on presse avec activité l'armement de la forteresse de Landau. La petite rivière de l'Ysar est couverte de bateaux, qui apportent à la forteresse les approvisionnemens qui doivent être complétés de manière à pouvoir soutenir un long siège. Toutes les villes de la Bavière devront fournir leur contingent en vivres, et on parle d'un convoi de 1,500 bœufs, qui doivent être fournis par les différens cantons de la Bavière. Une assez grande quantité d'agens de Metternich parcourent ce pays pour accélérer les préparatifs, cherchant partout à exciter la haine des habitans contre les Français, en leur mettant devant les yeux le prétendu esprit de propagande et de conquête, dont est saisie la France révolutionnaire de 1830.

— On apprend de Varsovie, par la voie de Vienne, que le généralissime Skrzynecki a quitté le 2 août cette capitale, avec toutes les forces disponibles pour livrer bataille au feld-maréchal Paskewitsch.

Extrait d'une lettre d'un jeune officier français attaché à l'état-major de l'armée polonoise.

Varsovie, 5 août 1831.

Je viens de recevoir l'ordre de partir pour Sochacheff où nos lignes sont déjà en présence de celles de l'ennemi. Paskewitsch nous attend avec 60,000 hommes et 150 pièces de canon avec lesquelles il a passé la Vistule; nous marchons à lui avec 45 à 50,000 hommes et 130 pièces d'artillerie. Remorino, fait depuis hier général de division, commande l'avant-garde composée d'un corps de 18 mille hommes. Chrzanowski a l'aile droite, Malachowski l'aile gauche. Le général en chef

commande le centre; on espère beaucoup de Remorino que les soldats adorent et qui leur inspire une confiance extrême.

ANGLETERRE. — Londres, 19 août.

Hier, dans les débats sur le bill de réforme électorale dans le chambre des communes, un des principaux antagonistes du ministère a proposé un ameublement à l'article du bill qui accordait le droit de voter aux fermiers cultivant des terres de 50 liv. ster. de rapport, et ayant un bail de sept ans; le marquis de Chandos a proposé d'exiger de ces fermiers seulement un an de fermage. Cet amendement fait en faveur de l'aristocratie, a été adopté par 232 voix contre 148. Beaucoup de fermiers de nobles obtiendront par là le droit de voter, et ont augmenté l'influence de l'aristocratie. C'est là ce que voulait l'auteur de l'amendement. Les ministres se sont laissé surprendre, et n'ont pu parer le coup. Il paraît qu'il y a dans la chambre des communes beaucoup de membres secrètement disposés à sauver, s'il se pouvait, les privilèges de la caste nobiliaire.

The Courier. — On vient de recevoir la nouvelle officielle de la prise de l'île de St-Michel, la plus riche des îles Açores, par les troupes de la régence portugaise sous les ordres du comte de Villafior. C'est le 4 de ce mois que l'île a capitulé après une résistance de deux jours, quoiqu'elle fût défendue par 2,000 hommes de troupes régulières, 1500 miliciens, et par une belle artillerie, tandis que toute la force des constitutionnels n'excédait pas 15,00 hommes; nous ne doutons pas que toutes les forces de don Miguel ne se soient jointes à leurs frères qui combattent pour la constitution.

Nouvelles de Pologne.

Varsovie, 9 août.

Paskewitsch vient d'envoyer deux corps de cavalerie dans les woiwodies de Masowie et de Kalisch avec beaucoup d'artillerie légère. Un de ces corps a surpris, le 5, une division de notre cavalerie de réserve à Kolo et lui a pris quelques chevaux. Le général Rudiger a envoyé sur la rive gauche de la Vistule quelque cavalerie, 300 hommes d'infanterie et 6 canons; il fait rétablir le pont sur la Vistule qu'avait emporté la crue des eaux.

Le général Rozizki commande le corps opposé à Rudiger et a avec lui une grande partie du corps de Dembinsky. Le corps de Dembinsky a quitté Varsovie et est campé à Powonzi (sur la rive gauche de la Vistule.)

Le 10 août. — Hier soir, aucune nouvelle de l'armée ne nous était parvenue. Nos troupes sont toujours en face de l'ennemi. Entre les deux armées le paysan est occupé à sa moisson, et ses troupeaux paissent dans les champs.

Un corps russe, commandé par le général Knorring, est entré à Praslysz dans la woiwodie de Plozk; ce général, par un ordre du jour, en date du 8, enjoint aux habitants de fournir du bois, de la paille et des chevaux d'attelage à 8 escadrons, 8 bataillons et 3 batteries d'artillerie.

Un corps russe est entré à Rodam, un autre corps voulut également entrer à Barzew, sur la rive droite de la Vistule; mais les canons de l'autre rive l'en empêchèrent, et il s'éloigna.

Le quartier-général du généralissime était encore hier à Bolinow. Il se confirme que Paskewitsch s'est retiré avec son quartier-général. Il y a quelques affaires insignifiantes. Tout est préparé pour une grande bataille.

Le général commandant la woiwodie de Kalisch, écrit au ministre de la guerre de Midawa, qu'il a envoyé le major Poszynski avec la cavalerie de réserve dans la direction à ce désignée. Ainsi le bruit qui a couru que les Russes s'étaient emparés de cette réserve est controuvé. Dans le district de Cracow, les forces des Polonais augmentent considérablement. Hier, le conseil de guerre extraordinaire a déclaré que le général Jankowski est innocent du chef de l'accusation qu'il aurait pris part à un complot contre l'état.

Il n'y avait aucune preuve contre lui. Quant à sa conduite dans le combat contre le général Rudiger, elle sera jugée par le conseil ordinaire de l'armée. Ce général a fait tous ses efforts pour prouver son innocence, ajoutant qu'il avait constamment servi la révolution, qu'il mourrait pour sa patrie en la servant comme simple soldat, et qu'il ne voulait point laisser à ses quatre fils l'idée que leur père fut un traître. (Preuss. Staats Zeit.)

Le corps d'armée de Dembinski a de nouveau quitté Varsovie, et pris sa position sur la rive gauche de la Vistule, près Powonzi.

Une des ailes de l'armée principale de la Pologne vient d'être detachée confiée au commandement du général Uminski. Les Russes n'ont pas encore quitté Brzesc-Litewski, ainsi qu'on l'avait dit, et même on a vu de nouveaux des cosaques à Milosna et dans les environs de Grochow.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI. SUR L'OCCUPATION FRANÇAISE.

Fidèles à notre système de loyauté, nous avons exprimé dans notre n° du 23 et toute notre pensée sur le changement opéré dans notre position par l'intervention de l'armée française dans nos débats avec le roi Guillaume.

Nous n'avons pas dissimulé que les bataillons du maréchal Gérard en ramenant l'armée hollandaise dans ses positions, antérieures à l'invasion, avaient en même temps déplacé le nouvel état belge du terrain de la révolution et l'avaient porté sur celui de la conférence,

au nom de qui l'armée française a marché contre les troupes de Guillaume.

Envisageant de ce point de vue notre nouvelle position, nous déclarons avec la même franchise, que l'intérêt de notre politique actuelle exige que l'armée française séjourne sur notre territoire aussi longtemps que nos différends avec le roi de Hollande ne soient entièrement résolus, et certainement, l'expression de ce désir de notre part ne sera pas imputé à un sentiment qui ne soit éminemment national. (Courrier.)

— On écrit de Flessingue, en date du 16 :

On s'occupe ici avec la plus grande activité à charger sur des bateaux de transport 36 pièces de 24 avec leurs affûts, destinées à armer le fort de Lillo et les rives de l'Escaut.

— Le Staats-Courant contient une longue liste des officiers de la schuttery qui viennent d'être promus à des grades supérieurs. On assure qu'une promotion générale doit avoir lieu incessamment dans l'armée.

— On écrit d'Amsterdam, en date du 20 août :

À la bourse de ce jour, les fonds ont été plus lourds que d'ordinaire; on en attribue la cause à l'appel sous les drapeaux de 4000 miliciens et des gardes communaux de la classe de 1831, ainsi qu'au changement de ton des journaux anglais, qui se prononcent maintenant plutôt contre la France que contre nous.

— Les troupes françaises se préparent à faire leur mouvement rétrograde vers nos frontières du Midi. La partie de ces troupes qui doivent continuer leur séjour à Bruxelles, jusqu'à l'arrangement définitif de nos affaires avec la Hollande, prendront leur cantonnement dans les environs de Nivelles. Le quartier-général de l'armée sera déjà établi dans cette petite ville à la fin de cette semaine. Les princes français retourneront en France avec la partie de l'armée qui quitte incessamment notre territoire.

— A l'attaque de Boutersem et à celle de Louvain, un digne ecclésiastique, le curé de Vilvorde, parcourait à cheval le camp de bataille au milieu de la fusillade et du feu croisé des Belges et des Hollandais, afin de prodiguer aux blessés les consolations et les promesses d'avenir que la religion enseigne.

COMMERCE.

PORT D'ANVERS. — Arrivages du 23 août.

Le smak belge Pieter-Jan, cap. Poel, venant de Casdiff, avec fer. — Le smak belge Catharine, cap. Vanderschuyt, venant de Londres, avec sucre et cannelle. — Le schooner anglais Cammelle, cap. Palmet, venant de Londres, avec froment.

PORT D'OSTENDE. — Arrivages du 18 août.

Le brick américain Pandora, cap. W. Rex, à la consignation de MM. les frères Nottebohm, d'Anvers, ven. de Savannah, avec 711, 372 Tierçons riz Caroline nouveau.

Le brick américain Union, cap. Lantoux, ven. de Savannah, à la consignation de MM. les frères Nottebohm, d'Anvers, avec 250 balles coton Géorgie; 46 371, 10 772 Tierçons riz Caroline nouveau.

Du 19. — La chaloupe de pêche Jonge Jacob, patron Bens, ven. du Doggerbank, avec 57 tonnes morue salée.

Le sloop belge Jonge Hortense, cap. Jurgens, ven. de Menton, ch. de fruits.

Du 20. — La chaloupe de pêche Marianne, patron Bens, ven. du Doggerbank, avec 24 tonnes morue salée.

Bourse d'Amsterdam, du 18 août. — Dette active, 36 374, billets de change, 13 578; ann. d'amort., 58 172.

BOURSE D'ANVERS, du 23 août.

Table with exchange rates for various goods like Rente remboursable, Métaux, Lots de 100 fl., etc.

Bourse de Paris, du 22 août. — Rentes 5 p. 0/10 au compt., jouiss. du 22 mars 1830, 88 fr. 60 c. — 4 p. 0/10, 73 fr. 00 c. — Rentes 3 p. 0/10, jouissance du 22 juin 1830, 57 fr. 30 c. — Act. de la banque, 1520 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 68 fr. 00 c. — Cortès d'Espagne, 9 fr. 00. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 62 fr. 374. — Rente perpétuelle d'Espagne, 47 fr. 174. — Emprunt d'Haïti, 230 fr. 00 c. — Emprunt de France, 1831, 89 fr. 05.

ANNONCES.

1216. Beaux peupliers du canadas à vendre, à Waret-la-Chaussée.

Luudi, 5 septembre, à une heure, les propriétaires exposeront en vente publique 115 beaux peupliers du canadas, croissants dans la grande prairie, joignant le château de Waret.

Cette vente se fera au pied des arbres et à crédit, parmi caution connue.

1217. Avis au public.

M. Delbecq, notaire, prévient qu'il fera procéder, mardi, 6 septembre prochain, à la recette de M<sup>me</sup> Wodon-Gerard, à la vente publique des matériaux, provenant des deux maisons lui appartenantes, situées rue des Moulins, à Namur, écroulées par suite des travaux de la canalisation de la Sambre et démolies par ordre supérieure. Lesdits matériaux consistant en plusieurs poutres, chevrons, rampes d'escalier et portes, fers, plomb, ardoises, tuiles, pavemens, pierres de taille, briques et autres objets.

Cette vente aura lieu ledit jour, à une heure et demie de relevée, très-précise, près le terrain, selon les marchés qui seront désignés, conformément aux conditions pour lors à déclarer.

Que l'un avertisse l'autre.

1215. L'on demande un remplaçant pour la milice. S'adresser au bureau de cette feuille.